

**AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE  
DES BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI  
D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
D'ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION,  
DE TECHNICIEN DE RECHERCHE ET FORMATION  
SESSION 2022**

En application du décret 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris en application des articles L352-1 à L352-6 du Code Général de la Fonction Publique, l'Université Claude Bernard Lyon 1 va procéder à des recrutements par la voie contractuelle de travailleurs handicapés, **ayant vocation à donner lieu à une titularisation.**

Le contrat est passé pour une période d'**un an** à l'issue de laquelle un entretien est organisé devant la commission chargée d'apprécier les compétences professionnelles de l'agent. La titularisation est prononcée si l'agent recruté a fait la preuve de ses compétences professionnelles durant cette période.

Le nombre de postes à pourvoir est fixé à **8** :

- **3 postes d'adjoint administratif** Filière AENES, Corps ADJAENES, Catégorie C
- **3 postes d'adjoint en gestion administrative** Filière ITRF, Corps ATRF, **BAP J**, Catégorie C
- **1 poste de technicien en gestion administrative** Filière ITRF, Corps TECH, **BAP B**, Catégorie B
- **1 poste de technicien en gestion administrative** Filière ITRF, Corps TECH, **BAP J**, Catégorie B

Les candidats doivent remplir l'ensemble des conditions d'éligibilité suivantes :

- ne pas être fonctionnaire ;
- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un état membre de la Communauté européenne ou d'un état de l'espace économique européen ;
- jouir de leurs droits civiques et électoraux (droit de vote, d'élection et d'éligibilité) en France ou dans leur pays d'origine ;
- n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire qui soit incompatible avec les fonctions exercées ;
- se trouver en position régulière au regard du code du service national.
- être bénéficiaire de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du code du travail (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23530/liste-des-beneficiaires-de-l-obligation-d-emploi.html>).

Les candidats sont priés de constituer un dossier de candidature **unique** composé des éléments suivants :

- Justificatif attestant l'appartenance à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi éligibles et dont la validité couvre la durée totale du contrat jusqu'au moment de la titularisation (soit au-delà du 31 août 2023) ;
- Lettre de motivation (préciser en objet, le cas échéant, le ou les postes envisagés) ;
- Curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études, les emplois occupés, le contenu et la durée des formations suivies ;
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité)
- Justificatif de position régulière au regard du code du service national :
  - Candidats français : les candidats âgés de moins de 25 ans doivent fournir la copie du certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté. Les candidats âgés de 25 ans et plus n'ont aucun document à fournir.
  - Candidats ressortissants de l'Espace économique européen : fournir une attestation mentionnant qu'ils se trouvent en position régulière au regard des obligations de service national de l'Etat dont ils sont ressortissants. Cette attestation devra être délivrée par l'autorité de l'Etat d'origine et rédigée en langue française ou à défaut être accompagnée d'une traduction effectuée par un traducteur assermenté.
- Copie des diplômes obtenus ou équivalence, le cas échéant. Les relevés de notes ne sont pas admis.

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature complet exclusivement **par mail à :**  
[correspondant.handicap@univ-lyon1.fr](mailto:correspondant.handicap@univ-lyon1.fr)

Conformément à leur compétence respective, le Recteur de l'Académie de Lyon ou le président de l'Université Claude Bernard Lyon 1 arrête la composition des commissions de pré-sélection chargées d'examiner les candidatures reçues dans le délai fixé ci-dessous et des commissions de sélection sur entretien. Les dossiers incomplets ne pourront être étudiés.

**La date limite d'envoi des dossiers de candidatures est fixée au 28 avril 2022 inclus.**

*(Date de réception du mail faisant foi)*

**Pour toute information sur la procédure de recrutement et les profils de postes :**

Site internet de l'Université :

Travailler à Lyon 1 → Vous êtes personnel BIATSS ou en recherche d'emploi → [Recrutement sans concours BOE des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi en application du décret du 25 août 1995 relatif au recrutement des travailleurs handicapés](#)

Pour tout renseignement complémentaire, vous devrez vous adresser à [correspondant.handicap@univ-lyon1.fr](mailto:correspondant.handicap@univ-lyon1.fr)